



DÉPARTEMENT ANNÉE

DIMANCHE 3 JUILLET 1853.

N° 27.

Qui achète la Imprimerie
du Gouvernement.
Prix 12 francs par an,
payable par trimestre et
à échéance.

Abonnements : 1 franc la ligne
AU COMPTANT.
S'adresser à l'imprimeur de
Gouvernement.

MESSAGER DE TAHITI.

PARTIE OFFICIELLE.

NAPOLEON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Vu l'art. 14 de la Constitution qui établit le serment :

L'art. 16 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852, qui modifie la formule du serment :

Et le décret du 8 mars 1852, qui déclare que les rois de servent sera considérée comme une démission ;

Sur le rapport de nos ministères secrétaires d'Etat aux départements de la guerre et de la marine.

Avons décrété et décretions ce qui suit :

ART. 1^{er}.

Les officiers, fonctionnaires et employés relevant des départements de la guerre et de la marine prêteront le serment prescrit par l'art. 16 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852, modifiant l'art. 14 de la Constitution.

ART. 2.

Tout officier, fonctionnaire ou employé qui aura refusé de remplir cette obligation sera considéré comme démis-sommaire.

ART. 3.

Des arrêtés ministériels détermineront la forme et les délais dans lesquels cette nouvelle prestation de serment aura lieu, suivant les grades et les positions.

ART. 4.

Nos ministres secrétaires d'Etat aux départements de la guerre et de la marine sont chargés de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuilleries, le 15 janvier 1853.

NAPOLEON.

Par l'Empereur :

Le maréchal de France, ministre secrétaire d'Etat au département de la guerre.

A. DE SAINT-ANNA.

Le ministre secrétaire d'Etat au département de la marine et des colonies.

Tatouement. DECREE.

ORDRE.

Le chef de division, Commissaire impérial près des îles de la Société.

ORDONNE

M. le capitaine de frégate Férel de Lexy, il est nommé président du 1^{er} conseil de guerre permanent en remplacement de M. le capitaine de frégate Vimat, parti pour Paris.Le présent ordre sera inséré au *Messager officiel* et au *Messager de Tahiti*.

Papeete, le 27 juin 1853.

Signed : PAGE.

PARTIE NON OFFICIELLE.

LA BRIQUETERIE.

En face du camp de l'Uranie, au pied de la montagne au sommet de laquelle s'élève le blockhaus Marielle, le Gouvernement vient de donner une briqueterie sur de larges bases. Tout le terrain est enclos d'une haie de clôture ; les ouvriers y sont logés dans des maisons confortables, et un vaste sechoir s'étend sur une ligne de front dans l'exposition la plus favorable. Un paix profond fournit de l'eau en abondance ; la terre est extraite du dans même de la montagne ; la terre est excellente et donne des produits remarquables. Le succès n'est pas douteux. La première fourrée est sortie du brasier ; tout le monde peut aller voir et juger. Du premier coup on vient d'obtenir 25,000 briques de qualité supérieure, briques capables de résister au feu, briques excellentes pour les constructions à l'air ou souterraines et qui peuvent soutenir la comparaison avec les meilleures productions de l'Europe, à l'exception peut-être des briques si renommées de la Bourgogne.

Le Gouvernement n'est pas seul intéressé à ces beaux résultats, et les habitants et le commerce et l'navigation y ont un intérêt égal. On peut aisement fabriquer là un million de briques ou tuiles par annee. L'Etat n'a pas besoin pour ses constructions d'une masse si considérable de matériaux ; les particuliers y peuvent trouver des ressources depuis long-temps bien désirées. L'heure est venue enfin, comme l'a dit le gouverneur dans son discours d'ouverture à l'assemblée nationale, l'heure est venue de fonder une nouvelle ville plus durable que l'ancienne. Toutes les maisons de Papete, habiles jusqu'à ce bas et en chaume sont exposées à des inconvénients nombreux. Sans parler du danger des incendies, qui causent en un instant tant de désastres et de ruines, la plupart manquent d'aplomb sur le sol ou sont rapidement détruits par la action des insectes rongeurs. Chaque jour on est surpris par la rapidité avec laquelle les bois les plus durs tombent en poussière dans le climat. Les négociants surtout déplorent la difficulté qu'ils ont à conserver les liquides dans les magasins ; sous les toits chaume, sur un sol sable, les barriques de vin se gorgent vite et l'on subit de ruines, coulages ou une évaporation qui rend leur travail combattible ; tandis que sous des voûtes de briques, sous des toits de tuiles, sur un sol bitumé, ces mêmes barriques se conservent parfaitement. Désormais la base des nouvelles maisons est assurée. On pourra construire sur la plage de beaux magasins sans crainte de les voir emportés par un ras de mer ou menacés sans cesse dans leurs fondations. La France a pris Papete ville de poile qu'une étoile pouvait dévorer ; elle en fera une cité monumentale de et de briques qui résistera à la sape des sables.

Et y-a-t-il pas aussi un objet important de spéculation pour les navires qui se rendent à Sidney et à San-Francisco ? La briquette est fort demandée en ce moment dans l'Australie ; elle est à la fois en Californie. Combien de navires pourront avec grand avantage prendre des briques comme lest et des vendre dans le voisinage comme marchandise de valeur ? Cette opération de commerce touche non-seulement les armateurs qui expédient des cargaisons d'oranges sous pavillon du protectorat, mais aussi les navires qui viennent passer prendre des rafraîchissements à Tahiti, soit qu'il s'ailent de Sidney en Californie, soit qu'ils suivent la route inverse. Voilà un produit d'exportation créé comme enchantement dans un pays où il y en a si peu.

Nous traduisons de l'*Alta californian* l'article suivant :

LES FRANÇAIS A SAN-FRANCISCO

Il y a environ 8,000 François dans cette ville ; tous se livrent à des occupations diverses. Il y en a qui sont banquiers, d'autres médecins, spéculateurs de terres, marchands en gros et en détail, artisans, journaliers. Grand nombre d'entre eux s'y aîse, et presque tous de bons et industriels citoyens. Ils sont venus de toutes les parties de la France : de Paris, de Marseille, de Lyon, de Nice, de Toulon, de Nantes, de Brest, de la Vendée, de la Sarthe, de la Loire, d'Anjou et du Canada. Ils conservent le caractère de la France ; ils aiment à vivre en société, ils aiment tant qu'ils ont les yeux ouverts et gesticulent en parlant. Peu d'entr'eux ont l'intention de faire de la Californie une patrie ; ils songent après l'instant où ils auront ramassé assez d'or pour retourner dans la « belle France », y vivre à l'aise et dans l'indépendance. Ils n'apprennent l'Anglais que lentement, probablement parce qu'ils n'ont pas l'intention de se fixer dans le pays d'une manière permanente. Ils ne peuvent s'empêcher de comparer la Californie telle qu'elle est avec ce qu'ils étaient en France, avec par exemple une ville de dix siècles, comme ils le veulent, et la comparaison est faite en faveur de la France. Leur intention immédiate de retourner en Europe laisse à beaucoup d'entr'eux un long répit.

Ils se plaignent d'avoir à souffrir des injustices de la part des Américains. Sans doute ils n'ont pas tort, et ils se plaignent en cela le sort des Américains eux-mêmes. Mais la raison qui les expose à des injustices provient de ce qu'ils n'ont aucun pouvoir politique. Ils n'ont fait aucun effort pour devenir citoyens et ils n'ont pas appris à parler Anglais. Ils sont dans le pays, mais ils n'en sont pas à leur place. Ils sont dans le pays, mais ils sont de 30,000, sans comprendre ceux qui arrivent journallement, ils pourraient être dans la balance. Qu'ils considèrent la Californie comme leur patrie ; qu'ils deviennent citoyens ; et qu'ils s'efforcent de transformer en bien le mal dont ils se plaignent. Il se pourra que la Californie se sera améliorée, qu'elle se sera corrigée de ses erreurs avant qu'ils soient prêts à retourner en France avec leur fortune faite. San-Francisco conteste sans doute pendant de longues années une population française. Les François n'ont pas de place dans la Californie, mais dans le Pacifique, dans l'Amérique espagnole, et le nombre de leurs compatriotes sera répandus dans l'Amérique espagnole.

De tout le commerce français dans le Pacifique San-Francisco doit naturellement être la tête. Beaucoup des résidents français en Californie vivraient dans l'Amérique espagnole à l'époque de la découverte des mines d'or, et voilà pourquoi il y en a tant qui



part et Espagnol. Bon nombre des meilleurs restaurants et des plus agréables cercles de la ville sont tenus par des Français. Les magasins contiennent toutes sortes de marchandises, telles que l'imprimerie d'art, la cuiterie, la porcelaine, la coiffure, etc. Cé sont eux presque exclusivement qui sont à la tête des plus fortes maisons, dont une nay, et dans les autres il sont très bien représentés. Il y a un théâtre qui marche bien malgré leur nombre restreint. Il y a une société de bienfaisance qui dispense de grandes sommes d'argent et fait beaucoup de bien. Ils ont deux journaux bien menés. Nos concitoyens français s'intéressent peu aux partis politiques, et ils se faisaient naturaliser se partageraient presque également en whigs et en démocrates.

NOUVELLES DIVERSES.

— On assure qu'une compagnie vient de se houler pour l'exploitation — par la vapeur — d'une ligne entre Hanovre et Valparaiso.

— On continuait les préparatifs d'inauguration du tunnel de l'Exterior qui devait avoir lieu le 25 mai. M. Thibault évêque de Montpellier, l'un des orateurs les plus éminents du clergé français, devait prononcer l'oraison.

— Une dépêche télégraphique datée de Vienne annonce qu'une tentative d'assassinat a été faite sur la personne de l'empereur d'Autriche.

L'assassin, qui a été arrêté, est Horowitz, dit-on.

— L'empereur a été légèrement blessé au col.

— La police de Berlin a saisi les fils d'une compagnie habilement ordurie; une note signé officiellement affirme que les documents trouvés dans les visites domiciliaires faites à Berlin n'étaient autre que des proclamations de la république allemande. On ajoute qu'une association comptant 10,000 membres a été dissoute par ordre du Gouvernement. Les conspirateurs, qui ne manquaient ni d'armes, ni de munitions, devaient se soulever contre le 3 ou le 6 mars; mais l'espionnage leur aérien avait été suivi à partir de leurs affaires d'Autriche.

— Une partie, par laquelle les banquiers, marchands, etc., élus de Londres témoignent de leur franche sympathie pour le peuple français circulait dans la métropole.

— Les commerçants anglais prétendent que le Gouvernement chinois est sur le point de légaliser le commerce de l'opium.

— La situation de la Suisse vis-à-vis de l'Autriche est toujours à peu près la même depuis les affaires de Milan. L'Autriche a répondu aux protestations de la Suisse en demandant à la Lombardie les Tessinates et en demandant l'autorité de surveiller les frontières et en promettant une régularité qui sera maintenue jusqu'à ce qu'enfin la Suisse consentira à expulser de son territoire les réfugiés politiques autrichiens.

— On a trouvé caché dans les forêts qui bordent la frontière de Tessin plus de 3,000 fusils.

— Un journal de Londres écrit que non seulement Mazzini a échappé à la vigilance de la police autrichienne, mais qu'il est prochainement attendu en Autriche.

— Plusieurs condamnations capitales ont été exécutées à Milan et à Ferrare. Pour la première fois depuis l'insurrection les échelles sont tombées pendant le service religieux du dimanche des Rameaux, lorsque la clochesavaient été muettes et les beffins bien gardés.

— Dans les premiers jours de mars le Pape a dû nommer huit nouveaux prêtres de l'ordre.

— Le 17 mars le cortège funèbre du général Beaumont levéait Vienne. Trois archidiocèses, le prince Wiedenheitz et huit-coups d'autres notabilités autrichiennes accompagnèrent le corps à sa dernière retraite.

— Le général Léon-Montes est attendu à San-Francisco. On annonce l'arrivée à Hong-Kong du vasteur le Mississippi, monté par le commandeur Perry, commandant l'expédition américaine aux îles Japon. Sans attendre le reste de son escorte, M. Perry a immédiatement commencé l'entrevue dont il fut chargé.

— On parla à Nankin de la prise de Shanghai par les rebelles. Le Gouvernement chinois paraissait peu rassuré et surtout très désireux d'obtenir le secours des nombreux mercenaires anglais en station dans ces îles. On dit que la démission officielle va être faite par M. l'ambassadeur d'Angleterre.

— Le 28 mars, il y avait manifeste dans la rade de Shanghai 5 navires de guerre, dont 2 anglais, 2 français et 1 américain.

— De nombreux actes de piraterie, que les forces navales de pays étaient impuissantes à réprimer, se commettaient sur les côtes de la Chine.

— Santa-Ana, le nouveau président du Mexique, est arrivé à Vera-Cruz où il a été accueilli avec beaucoup d'enthousiasme.

— Le choléra et la fièvre jaune s'installent avec violence à Vera-Cruz.

— Le général Arista est en route pour l'Angleterre.

— Les Indiens du Yucatan se sont soulevés contre les blancs et ont eu le dessous dans plusieurs batailles; chaque fois les nouvelles de la guerre sont plus alarmantes et les frontières du Mexique sont menacées.

— La découverte de mines d'or assez riches dans le Texas paraît être un fait certain.

— On dit que deux agents d'une compagnie américaine ont proposé au Gouvernement Suisse de transporter en Amérique les hommes qui avaient été expulsés de Dombeau.

— Lobeng, qui a tenté d'assassiner l'empereur d'Autriche, a été exécuté à Vienne le 20 mars.

— L'empereur n'était pas complètement guéri de sa blessure, qui était plus grave qu'on ne l'avait d'abord supposé.

BÂTIMENTS SUR RÂDE.

EN GÉNÉRAL.

— 9 mars. Corvette française Moselle, commandée par M. Belland, lieutenant de vaisseau.

— 13. Corvette française la Prudente, commandée par M. Pérelet de Levry, capitaine de frégate, venant de Guyaïna, en passant à Nouïiva.

— 20 juin. Goëlette française Tanémou, commandée par M. Mahieu, lieutenant de vaisseau.

— 25 juin. Goëlette française Perpete, commandée par M. Bigrel, enseigne de vaisseau.

— 25 juin. Corvette à vapeur Phoque, commandée par M. de Bois, lieutenant de vaisseau.

EN COMMERCE.

— 12 janvier. Bateau américain James Edwards, capitaine Luce, en partance pour les Etats-Unis.

— 15 janvier. Goëlette anglaise Caroline Herz, en chargement.

— 25 mars. Trois mât américain Emily Taylor, capitaine West, en déchargeement.

— 6 mai. Trois mât américain Orpheus, capitaine West, embarquant son butin.

— 21 mai. Goëlette anglaise Emerald, capitaine Smith, en partance pour Sidney.

— 16 juin. Goëlette française Marie-Louise, capitaine Légerin, en partance pour les Pommiers.

— 16 juin. Goëlette française Caroline, capitaine Rousseau, en réparation.

— 22. Trois mât du protectorat Houn, capitaine Riede, en déchargeement.

— 23. Brig chilien Empress, capitaine Hudding, en déchargeement.

— 28 juin. Goëlette française Ravon, capitaine Wade, en déchargeant son butin.

— 30 juin. Goëlette de Ratetas Etoile, capitaine Platt, en partance pour Batavia.

— 26 mars. Trois mât américain Ellen Brooks, capitaine Davis, vendu aux enchères publiques le 25 juillet.

Mobillement du port de Papeete du samedi 25 au samedi 2 juillet 1853:

ENTRÉS.

— 25 juin corvette à vapeur le Phoque, commandée par M. de Bois, lieutenant de vaisseau, venant de Hitiata.

— 25. Goëlette coloniale Papette, commandée par M. Bigrel, enseigne de vaisseau.

— 26. Goëlette française Ravon, capitaine Wade, venant d'Asia en 4 jours, provisions 2,800 francs.

— 30. Goëlette de Ratetas Etoile, capitaine Platt, venant de Ratetas, en 34 heures, sur les îles.

SORTIS.

— 23. Goëlette française Aroa, capitaine Tardif, pour Calicut.

— 24. Cotre de Holmiae Repe, capitaine Moine, pour Hoshine sur les îles.

— 26. Goëlette coloniale Morez, patrouille Gavaudan, pour Atumome, FAR-EAST.

— Le 22 juillet, dans l'après midi, hale sur la côte le trois mât américain Alabama, de 300 tonneaux. Cette opération a parfaitement réussi. L'ALABAMA remplace un morceau de fausse quille et une grande partie de son cuivre. Il sera mis à l'andains les premiers jours de cette semaine.

— 22. Cotre de Far-East pour débarquer son butin. Immédiatement après il acceptera un quai d'abriage et visitera sa carène.

Le trois mât Ellen Brooks remplacera au quai d'abriage l'Eddy Taylor et y fera ses réparations.

La goëlette coloniale Papette est amarrée au quai de l'Arsenal pour réparer ses avaries.

AVIS AU PUBLIC.

L'héritier de M. Edward P. Adams dans notre maison l'a acheté depuis le 30 du mois dernier, par limitation de temps. La maison continuera toutefois sous la raison de

KELLY, GRAY & CO.

Papeete, le 2 juillet 1853.

PUBLIC NOTICE.

The interest of Mr. Edward P. Adams in our house, ceased on the 30th ultmo, by limitation, the firm will still be continued as

KELLY, GRAY AND CO.

Papeete, July 2nd 1853.

KELLY, GRAY AND CO.

AVIS AU PUBLIC.

Il sera procédé, par les soins du commissaire aux revues, le lundi 4 juillet prochain, à midi précis, en la demeure de M. Ferguson, juge de paix, à la vente aux plus offrants et derniers enchérisseurs, des meubles, effets, linge, et autres objets provenant de la succession.

Les objets adjugés devront être enlevés seconde tenant et la vente aura lieu au comptant.

Le gérant : BRIOT.